



LES BATIMENTS



80 ans environ séparent ces 2 photos



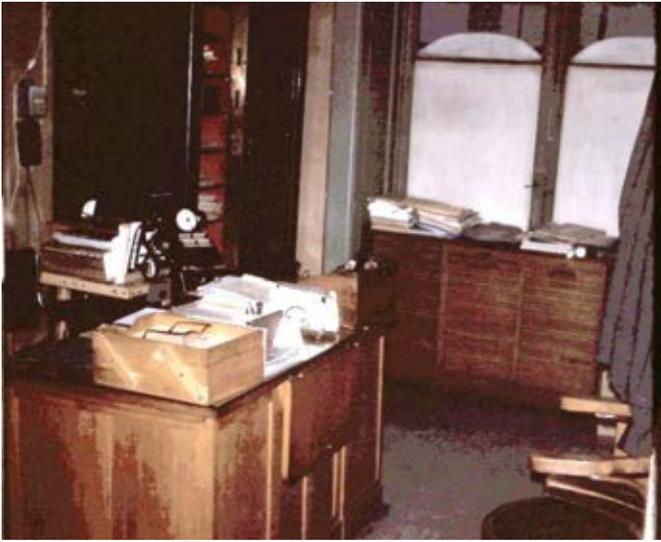
Sur cette photo, se trouve Raphaël ASTIC (à gauche) en présence d'une secrétaire, et d'un magasinier, qui devaient être les seuls personnels de l'époque



1935 +/- Rue Dormoy (ex rue Marengo)



1970 +/- Rue Dormoy



Bureau de Raphaël ASTIC

Secrétariat
A l'époque, il y avait
3 ou 4
personnes



Livreur
attendant ses
bons de
livraison



1970 +/- Rue Dormoy



Une partie de la marchandise était stocké dans un dépôt rustique vers la gare du Clapier. Se trouvaient stocké en particulier le kraft et l'ondulé

L'accès n'était pas disponible aux gros porteurs.
Il fallait les décharger dans un petit fourgon pour les amener dans le dépôt.

Il n'y avait pas de chariot élévateur.

Toutes les rames étaient manipulées à la main.

Ce dépôt a été abandonné dans les années 1976 par suite d'expulsion pour réaménagement du quartier



1970 +/- Dépôt du Clapier



Les rouleaux de papier kraft (entre 50 et 80 kgs étaient stockés à plat, en général 2 personnes les lançaient les uns sur les autres



1970 +/- Dépôt du Clapier

Entre les soussignés :

Monsieur Pierre FAURAND, propriétaire, demeurant à
St-ETIENNE Rue du Grand Gonnet n° 23

- d'une part -

et la Société d'Exploitation des Etablissements Raphaël
ASTIC, ayant son siège social à St-ETIENNE Rue Dormoy n° 17

- d'autre part -

il a été convenu et accepté ce qui suit :

Monsieur FAURAND loue à la Société Raphaël ASTIC qui
accepte un rez-de-chaussée dans l'immeuble que le bailleur possède
à St-ETIENNE, rue Dormoy n° 11, pour être affecté à usage de dé-
pôt de papeterie. Ce dépôt est d'une superficie d'environ 180 m2.

Le présent accord est fait pour une durée indéterminée
et commencera le 25 décembre 1974. Il pourra être dénoncé par l'une
ou l'autre des parties en prévenant deux trimestres à l'avance.

Le prix annuel de la location est fixé à deux mille
quatre cents francs (2.400 Fr) plus charges locatives légales,
payable les 25 mars, 25 juin, 25 septembre et 25 décembre de cha-
que année au domicile du bailleur ou de son mandataire.

La présente location est faite aux charges et conditions
suivantes de droit commun. Le preneur s'engage :

1°) à supporter toutes créations d'impôts nouveaux, taxes
nouvelles, ou augmentation d'impôts actuels qui pourront à l'avenir
gréver de ce chef la propriété, proportionnellement au prix de son
loyer dans l'immeuble.

2°) à souffrir les réparations que pourrait nécessiter
l'entretien de l'immeuble quelle qu'en soit la durée.

3°) à satisfaire à toutes les charges et règlements de
police et de la ville.

4°) contracter personnellement une assurance contre l'in-
cendie et dégâts des eaux tant pour les dégâts mobiliers qu'immo-
biliers.

5°) à ne pas modifier la disposition actuelle des lieux
loués, ni utiliser le dépôt pour un autre commerce que celui exercé
actuellement par le preneur, sans une autorisation expresse et par
écrit du bailleur.

6°) à ne pas sous-louer tout ou en partie ni mettre pers-
onne à sa place sans une autorisation écrite du bailleur.

7°) à ne rien déposer dans les parties communes qui
puisse les encombrer ou incommoder les autres locataires.

8°) à ne faire aucune dégradation et à rendre en bon état
d'entretien les locaux loués, étant entendu que tous les travaux ou
améliorations que le preneur fera dans les lieux, deviendront, en
cas de départ, la propriété du bailleur sans indemnité.

Fait en double exemplaire à St-Etienne le 3 octobre 1974



1974 Bail de location

*Lu et approuvé
Bon pour accord.*

[Signature]



1971 Inauguration nouveaux bureaux



La devanture avait refaite dans les années 1975



1975 +/- Rue Dormoy



Après le Clavier, le dépôt était installé Place Jean Plotton

Difficulté, car si un client voulait un produit situé dans celui-ci, le magasinier perdait 1 heure
Ce dépôt a été abandonné pour raison financière



1976 Place Jean Plotton 5 +/- Rue Dormoy



Il n'était plus possible de rester en centre ville

Décision de déménager, mais avec une difficulté financière importante. Le seul bâtiment, encore possible était celui de Montreynaud 500 m² d'entrepôt et 140 m² de bureau

Le déménagement à eu lieu en novembre 1981



1981 Local à Montreynaud



L'activité était principalement du papier, soit d'emballage (du kraft), soit pour les imprimeurs



1981 Local à Montreynaud



Les stocks en e adhésif (TESA) était limité



1981 Local à Montreynaud



Dans les années 1988, fut décidé de créer une boutique en libre service pour les commerçants (boîtes pâtissières, papier cadeau, etc...)

Les résultats furent catastrophiques



1988 Local à Montreynaud
La Boutique de l'Emballage



Montreynaud étant trop petit, une construction fut décidé à Saint Priest

Un bâtiment de 1 600m², puis quelques années après une extension de 900 m²

Dans ce bâtiment était également regroupé l'atelier carton qui était situé à Saint Chamond



Vu de l'atelier carton



1990 Saint Priest en Jarez



1990 Saint Priest en Jarez
Vu du stockage



1990 Saint Priest en Jarez
Vu du stockage



**Besoin de plus de place
Un nouveau site de 3200 m², en
remplacement du précédent**



2008 Les Murons à Andrézieux



2015 Les Murons à Andrézieux après extension



Vu de l'atelier de carton et du stockage



2008 Les Murons à Andrézieux

Cher Client

Suite à l'incendie survenu dans nos entrepôts chez les transports RIVOIRE
nous vous communiquons nos nouvelles coordonnées effectives à partir du

LUNDI 24 AOUT 1998

ASTIC Emballages
Rue CLEMENT ADER
Z.A. GERZAT SUD

63360 GERZAT

Nouveau Téléphone : 04 73 16 15 15

Nouveau Fax : 04 73 16 15 16

Courtoisement

Richard TOURNAYRE

Catherine DRURE

Notre site de CLERMONT a passé la certification ISO 9002 au mois de Juillet 98

Nous profitons de ce message pour vous rappeler notre service

DEPOT SERVICE EMBALLAGE

ou vous pouvez trouver plus de 100 références en stock

Papier Kraft, mousseline, carton ondulé
Caisses carton
Matériaux de calage (bull, flo pak....)
Adhésifs (TESA)
matériaux de cerclage

Z.A. de la Bargette - 3, rue Camille Claudel - 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
Tél. 04 77 79 64 88 - Fax 04 77 93 58 64

ASTIC EMBALLAGE S.A. AU CAPITAL DE 500 000 F - P.C.S. SAINT-ETIENNE B 734 500 358 - SIRET 734 500 358 00043 - N° TVA FR 04 734 500 358 - APE 212 A
VOIR NOS CONDITIONS DE VENTE, RÈGLEMENT ANTICIPÉ ET RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ AU VERSO EN CAS DE LITIGE SELS LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE EST COMPÉTENT



1998 Avant le site de Gerzat, courrier
qui annonçait déménagement



2010 Local de Gerzat (Clermont)



2010 Local de Gerzat (Clermont)



2005 Site de Hyères



2005 Site de Troyes (fermé)



2005 Site de Cestas (fermé)



2014 Site de St Erblon
et ancien site Le Rheu



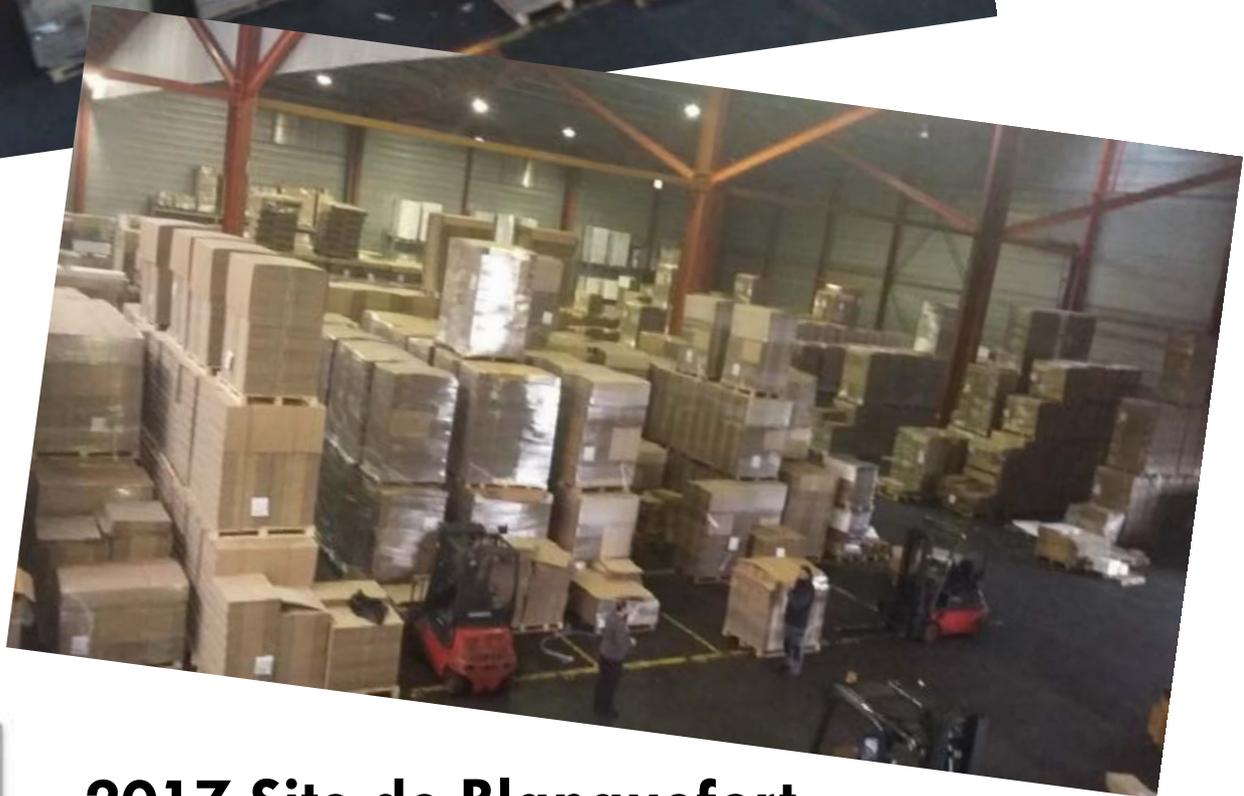
2015 Site de Bray en Val (Drancourt)



2015 Site de Thiers



2017 Site d'Aubenas (la partie vente au détail a été arrêtée en 2017)



2017 Site de Blanquefort



2019 Site de Orgères (Rennes)